

Quelques mots sur la sigillographie...

Définition

D'origine latine : sigillum : voulant dire « signe ».

Le sceau est l'empreinte en relief laissée sur une matière malléable, d'images ou de caractères gravés sur un corps dur.

Il est un moyen de preuve. Il est utilisé comme marque personnelle d'autorité.

Il a pour fonctions principales :

- Garantir l'intégrité du contenu
- Affirmer la propriété
- Garantir l'authenticité d'un acte

La matrice, en bronze ou en cuivre, est l'objet permettant de réaliser des sceaux.

La sigillographie recense et étudie les sceaux de cire et bulles de métal.

Histoire du sceau

Moyen-Age

Les rois font graver des matrices à leur effigie, accompagné de leur nom. Le sceau fait alors office de signature.

Epoque moderne

L'usage du sceau se perd progressivement avec l'essor du papier, le développement de l'écriture et de la signature autographe

Seuls les rois, les évêques utilisent encore un sceau.

A la fin du 18^{ème} siècle apparaît le timbre porté sur le papier lui-même.

Matière

- De cire d'abeille
- De métal : plomb. Bulle : Sceau en matière métallique

Forme

Ils sont le plus souvent ronds et ovales (« en navette »)

Dimension

Elle varie selon l'importance du propriétaire. Le diamètre va de 10 à 120 mm.

Le mode d'apposition

Il y a deux modes d'apposition :

- Plaqués à même le parchemin ou le papier
- Appendus à l'aide de courroie de cuir, d'une simple languette, sur simple ou double queue de parchemin, sur des lacs de soie

